

Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal en date du.....1.9.DEC. 2018

"LE MAIRE"



Jean-Marc PUJOL

TARIFS DES SERVICES PUBLICS

xxxx

2019

Tous les tarifs sont exprimés en euros.

Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil Municipal en date du 19 décembre 2018

Décembre 2018



SOMMAIRE

I – CITOYENNETE, VIE SOCIALE, CULTURELLE, SPORTIVE ET EDUCATIVE

A) CULTURE

Direction de la culture : musée et sites culturels, animation du patrimoine....	5
Réseau des bibliothèques.....	6
Direction de la culture (publications)	7
Archives municipales : photocopies, publications	8

B) ACTION EDUCATIVE ET ENFANCE

Petite Enfance	
Structures multi-accueil	10
Scolaire	
Restauration scolaire.....	12
Accueil périscolaire.....	13
Enfance Loisirs	
Centres de loisirs maternels, primaires,	14
Ludothèque	16

C) DEVELOPPEMENT SOCIAL ET DE LA JEUNESSE

Maisons de quartier.....	18
Service jeunesse	20

D) SPORTS

Salles de sports – gymnases	28
Terrains de sports	29

E) RELATIONS QUARTIERS

Université du temps libre	31
---------------------------------	----

II – PROXIMITE, SERVICES A LA POPULATION

A) ETAT CIVIL..... 33

B) DOMAINE PUBLIC ET POPULATION

Gestion domaine public 34

Cimetières 38

C) HYGIENE ET SANTE

Vaccinations 39

III - SERVICES TECHNIQUES

A) MAINTENANCE DU PATRIMOINE BATI

Prêt matériel (location) 41

Prêt matériel (remplacement si détérioré ou perdu) 44

B) CADRE DE VIE

Animations – Direction Cadre de Vie..... 47

Nettoyage espaces publics et privés 48

Canaux 49

C) EQUIPEMENT URBAIN

Droits de voirie..... 51

Prestations en régie 52

IV - DIVERS

FONCTIONNEMENT ASSEMBLEE

Photocopies et photographies..... 54

PARKING ARAGO ET SAINT MARTIN 55

TICKETS PARKING 58

Généralités

Pièces à fournir pour bénéficier du tarif "résident à Perpignan"
double justification de domiciliation :

- taxe d'habitation
- justificatif de domiciliation de moins de 3 mois (E.D.F., téléphone...)

CITOYENNETE, VIE SOCIALE, CULTURELLE, EDUCATIVE ET SPORTIVE

A) Culture

Direction de la culture : Musées et sites culturels

Réseau des bibliothèques

Publications

Archives municipales Camille FOURQUET

Direction de la culture
Musées et sites culturels - Animation du Patrimoine

PRESTATIONS	2019
Muséum d'histoire naturelle Tarif d'entrée	Gratuit
Musée des monnaies et médailles Joseph Puig Tarif d'entrée	Gratuit
Casa Païral Tarif d'entrée	2,00
<u>Gratuité :</u>	
- Etablissements scolaires et péri-scolaires	
- sur présentation d'un justificatif nominatif :	
*Enfants et jeunes de moins de 26 ans,	
*Demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA,	
* Bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité aux personnes âgées	
*Bénéficiaires du Pass culture de l'université Via Domitia,	
*Professionnels des musées (sans accompagnant),	
*Membres de l'ICOM (sans accompagnant)	
*Membres des différentes associations "Amis des musées" de la ville de Perpignan et de la Société agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales	
*Adhérents du COS de la Ville de Perpignan,	
*Journalistes et professionnels du Comité Régional de Tourisme, du Comité Départemental du Tourisme,	
*Déteneurs du Pass FILAF pendant la durée du FILAF, *	
Gratuité Nuit des Musées et Journées du Patrimoine pour tous publics	
FORFAITS GROUPE : visites guidées	
Groupe de jeunes (moins de 26 ans) Résidant à Perpignan dans la limite de 2 visites par structure / établissement par an	Gratuit
Groupe de jeunes Résidant hors perpignan	
- jusqu'à "45 mn"	50,00
- jusqu'à "1h30"	80,00
- durée 2 heures	110,00
- durée journée	200,00
FORFAITS ATELIERS ARTISTIQUES avec intervenant extérieur	
- durée "1h"	60,00
- durée "1h30"	90,00
- durée "2h"	120,00
ANNIVERSAIRES au musée	80,00
Retenue pour annulation non justifiée, au minimum 48 h avant, pour toutes les prestations payantes	40,00

Rseau des Bibliothèques

PRESTATIONS	2019
ABONNEMENT ANNUEL JEUNES (0 à 18 ans) Résidents à Perpignan et hors Perpignan	Gratuit
ABONNEMENT ANNUEL ADULTES Résidents à Perpignan	16,00
Résidents hors Perpignan	23,00
Carte réseau bibliothèques Perpignan Méditerranée Métropole	18,00
ABONNEMENT ANNUEL A TARIF REDUIT Etudiants, jeunes de 19 à 26 ans, demandeurs d'emploi, personnes handicapées, bénéficiaires RSA ou allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA), portage à domicile	5,00
ABONNEMENT ANNUEL "COLLECTIVITE" POUR LES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES Etablissements installés à Perpignan avec des dépôts renouvelés de documents tous les 3 mois	30,00
ABONNEMENT ANNUEL "COLLECTIVITE" POUR LES RESIDENCES SENIORS Etablissements installés à Perpignan avec prêts individuels aux résidents	96,00
REPLACEMENT CARTE D'ABONNE Remplacement de la carte d'abonné perdue alors qu'un premier duplicata avait déjà été délivré gratuitement	2,00
PHOTOCOPIE / Unité Format A4	0,30
Format A4 microfilm	0,40
Format A3	0,40
IMPRESSION DOCUMENT A4 /Unité noir et blanc	0,30
couleur	0,60

Direction de la Culture

PUBLICATIONS	2019
CATALOGUES	
Catalogue petit format	8,00
Catalogue moyen format (56 à 64 pages)	18,00
Catalogue grand format	20,00
DIVERS	
Marque-pages	0,50
Cartes postales œuvres des expositions	1,00
Affiches de promotion des expositions	2,00
Plaquettes expositions "Prestige"	2,00
Médaille commémorative / touristique	2,00
Reproductions d'affiches anciennes	5,00
CATALOGUES : ARTS PLASTIQUES	
Rigaud intime	20,00
Alain Kleinmann	20,00
Jean Labellie, œuvres 1940-2010	8,00
Balbino Giner 1955-2005	18,00
Michel Latte, Lieux d'être	20,00
Peter Klasen	20,00
Michel Brigand	20,00
Sébastien Frère	8,00
CATALOGUES : PATRIMOINE	
Ruscino I	35,00
Le Premier Moyen-âge de Ruscino	35,00
Perpignan tout simplement	5,00
Découvertes et redécouvertes du patrimoine perpignanais	8,00
Perpignan, histoire en image et en affiche d'une destination touristique	20,00
CATALOGUES : NUMISMATIQUE	
Les monnaies Gauloises du musée Puig Tome II	8,50
Les monnaies Byzantines du musée Puig	8,50
Monnaies d'or de l'Europe avant la découverte des Amériques	8,50
Les monnaies Catalanes : "la révolte des Ségadors" 1640-1652	8,50
La numismatique des années de guerre 1939-1945 (+ supplément : l'histoire peu banale des années de guerre 1939-1945)	8,50
Les Dominicains de Perpignan	8,50
Les poids de villes du musée Puig	8,50
Les Ibères en Roussillon et Cerdagne	8,50
Les faux en numismatique (1998)	8,50
Les animaux dans la monnaie antique	8,50
Pallofes et églises de Catalogne (XIII ^e - XVIII ^e siècle)	8,50
La marche vers l'Euro	8,50
Mémoire pierre et d'airain : 6 monuments et monnaies antiques	10,00
CATALOGUES : DIVERS	
Perpignan fête les 20 ans du festival International du Disque	20,00
Jordi Père Cerda : voie étroite vers une haute terre	20,00
Charles Berbérien au Castillet	20,00
Remise tarifaire pour dépôt-vente des catalogues de la Ville dans les librairies de Perpignan	40%

ARCHIVES MUNICIPALES CAMILLE FOURQUET

PRESTATIONS	2019
Photocopies/unité	
Format A4 Noir et blanc	0,30
Format A4 couleur	0,50
Format A3 Noir et blanc	0,40
Format A3 couleur	1,00
Format plan > A3 < 0,90 X 1 M	3,00
Reproduction numérique photographique	3,00
Reproduction numérique avec scanner	3,00
 Vente de publications :	
Le conservatoire de Perpignan, 150 ans de musique	9,15
L'institut Jean Vigo de Perpignan, 30 ans de culture cinématographique	11,45
Le Théâtre Municipal de Perpignan 1811-1914	9,15
Perpignan : de la place forte à la Ville ouverte (X ^e -XX ^e siècle) Tome I ou II	11,45
Le faubourg de Perpignan	6,10
Les cloîtres démontés de Perpignan et du Roussillon	14,50
Perpignan, L'histoire des juifs dans la ville	21,00
Perpignan, l'histoire des catholiques dans la ville du moyen âge à nos jours	17,50
Les Catholiques et la catholicité aujourd'hui à Perpignan	12,60
Perpignan, l'histoire des protestants dans la ville (XVI ^e -XXI ^e siècle)	14,00
Perpignan, l'histoire des musulmans dans la ville du moyen-âge à nos jours	17,50
l'Islam en France aujourd'hui	14,00
Perpignan, l'histoire des Francs-Maçons dans la ville	17,50
Le Franc-Maçon dans la cité	12,60
Perpignan, l'histoire de l'Hôpital dans la ville (1116-2016)	18,00

CITOYENNETE, VIE SOCIALE, CULTURELLE, SPORTIVE ET EDUCATIVE

B) Action Educative et Enfance

Petite Enfance

Structures multi-accueil (crèches collectives, haltes-garderies et crèches familiales)

Scolaire

Restauration scolaire

Accueil périscolaire

Enfance Loisirs

Accueils de Loisirs Maternels, Primaires

Ludothèque

STRUCTURES MULTI-ACCUEIL

Taux appliqué pour une famille de	2019	
	Résidents à Perpignan	Résidents hors Perpignan
	TAUX HORAIRE	
1 enfant	0,06%	+ 30 %
2 enfants	0,05%	DU
3 enfants	0,04%	TARIF
4 enfants	0,03%	HORAIRE

Le paiement des structures multi-accueil s'effectue par mensualisation sur une base horaire.

* Le système de la mensualisation est applicable selon le principe de la place réservée. Le paiement de la participation familiale est dû en début de mois en fonction du nombre d'heures réservées par contrat.

* **Majoration** : tout dépassement d'horaire, avant ou après les horaires contractualisés, à partir de 11 minutes, donne lieu au paiement d'une demi-heure supplémentaire et d'une heure à partir de 41 mn

Le tarif horaire sera doublé pour les heures précédant 7h30 ou postérieures à 18h30, par tranche de demi-heure. Ainsi une heure complète sera facturée pour tout départ enregistré entre 18H30 et 19H00, ou toute arrivée enregistrée entre 07H00 et 07H30.

Les repas, goûters et couches sont fournis par la collectivité

CRECHES FAMILIALES

Taux appliqué pour une famille de	2019	
	Résidents à Perpignan	Résidents hors Perpignan
	TAUX HORAIRE	
1 enfant	0,05%	+ 30 %
2 enfants	0,04%	DU
3 enfants	0,03%	TARIF
4 enfants	0,02%	HORAIRE

Le paiement des crèches familiales s'effectue par mensualisation sur une base horaire.

* Le système de la mensualisation est applicable selon le principe de la place réservée. Le paiement de la participation familiale est dû en début de mois en fonction du nombre d'heures réservées par contrat.

Chaque journée aura une amplitude de 11 heures maximum : le tarif horaire sera doublé pour les heures précédant 7h30 ou postérieures à 18h30, par tranche de demi-heure. Ainsi une heure complète sera facturée pour tout départ enregistré entre 18H30 et 19H00, ou toute arrivée enregistrée entre 07H00 et 07H30.

Dispositions Communes à l'ensemble des Structures

Les tarifs sont calculés sur la base d'un taux d'effort appliqué aux revenus mensuels moyens de la famille en fonction du barème CNAF.

A - Les ressources prises en compte pour le calcul du revenu mensuel moyen de la famille :

De façon générale, il sera fait référence au **revenu mensuel** du (ou des) parent(s) qui a (ont) la charge de l'enfant, en fonction des éléments pris en compte par la CAF ou la MSA, consultable sur le serveur CAFPRO ou sur présentation d'une attestation d'un de ces organismes.

Pour les familles non allocataires ou pour des cas particuliers (attente de n° CAF...), le calcul du revenu mensuel moyen pourra se faire en prenant en compte :

* Le dernier avis d'imposition de la famille ou de non imposition (salaires et rémunérations, revenus mobiliers et immobiliers ...) avant tout abattement fiscal et avant déduction de toutes charges hormis les pensions alimentaires versées par l'un des conjoints à d'autres enfants ou à ses parents.

* Les revenus non imposables dits de substitution : le RSA, le complément libre choix de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant, l' A.P.E, l'A.P.I, l'A.A.H, les allocations UNEDIC, les bourses d'études...

* Les membres d'un couple ayant contracté un mariage ou un P.A.C.S. fournissent un avis commun, les membres d'un couple en union libre fournissent un avis d'imposition pour chacun d'eux.

Ces ressources servent de base au calcul du tarif qui sera appliqué durant l'année civile, il peut être révisé :

- en cas de changement dans les modalités de travail d'un des membres du couple,
- en cas de séparation ou de naissance,
- pour des raisons d'organisation personnelle une fois dans l'année civile.

* La CAF fixe annuellement un plancher et un plafond de ressources à prendre en compte, variables selon la composition de la famille et applicables dans les cas suivants :

En cas d'absence de ressources, ou de revenus inférieurs au montant plancher, les familles règlent une participation calculée sur la base du **plancher** annuel de ressources.

En l'absence de documents (bulletins de salaire, avis d'imposition), permettant le calcul du tarif, la participation sera calculée sur la base du **plafond** annuel de ressources.

Dans le cas de revenus supérieurs au plafond, le montant plafond sera appliqué.

* L'accueil des enfants du Conseil Général (enfants placés en famille d'accueil) fera l'objet d'une tarification spécifique, fixée par la CAF chaque début d'année civile et précisée aux structures par note interne.

* L'accueil d'urgence (difficultés familiales, décès rupture, divorce, relogements...) d'enfants dont les revenus des parents ne sont pas connus, fera l'objet d'une tarification temporaire de 3 mois (reconductible une fois) sur la base du montant plancher fixé par la CAF.

B - Les Déductions : Pourront donner lieu à déductions :

- les absences pour maladies à éviction obligatoire (arrêté du 3 mai 1989), dès le premier jour, sur présentation d'un certificat médical.
 - les absences pour hospitalisation dès le premier jour sur présentation du certificat d'hospitalisation.
 - Les absences pour maladie et pour convalescence dès lors qu'elles sont supérieures à trois jours **calendaires** consécutifs, le certificat médical est indispensable pour le remboursement à compter du 4^e jour **calendaire**.
 - Les absences lors de circonstances exceptionnelles imputables au gestionnaire (grève, formation de personnels...).
- * Lors de la période d'adaptation, les trois premières journées sont gratuites.

C - Révision des Forfaits :

* **Le forfait mensuel** s'applique pour tous les mois où l'enfant est inscrit (congés annuels inclus).

* **Le forfait peut être révisé :**

- en cas de changement dans les modalités de travail d'un des membres du couple (fournir une attestation de l'employeur),
- pour des raisons d'organisation personnelle, une fois dans l'année civile et pour une période minimum de 6 mois, sous réserve de l'accord de la directrice de la structure.

D - Enfants porteurs de Handicap

Le tarif horaire est minoré dans le cas où un enfant en situation de handicap est à la charge de la famille, accueilli ou non au sein de la structure. Le taux d'effort applicable est celui auquel la famille pourrait prétendre si elle avait un enfant supplémentaire. La famille devra produire une attestation enfant porteur d'un handicap (AEEH),

E - Entrées et Sorties :

Les entrées ou départs d'enfants (**après un mois de préavis**), en cours de mois donneront lieu au paiement d'un forfait proratisé :

Pour les entrées : au prorata des jours contractualisés, entre le jour de l'admission (après adaptation) et la fin du mois.

Pour les départs : au prorata des jours contractualisés, entre le début du mois et la date de départ incluse.

Tout accueil supplémentaire non contractualisé sera facturé en sus du forfait mensuel.

F - Autres Dispositions :

* **Extérieurs** : Les Résidents hors Perpignan se verront appliquer une majoration du tarif horaire de 30 % (applicable dès le mois suivant en cas de déménagement).

* **Renseignements complémentaires** : Les autres modalités de contractualisation et d'encaissement des sommes dues sont précisées dans les règlements intérieurs des structures.

* **Chèques Emploi Services Universels (CESU)** : Les familles auront la possibilité de régler à l'aide de CESU. Ces chèques seront intégrés dans la régie de recettes de chacune des structures. Leur remboursement s'effectuera par le centre de remboursement des CESU, déduction faites des frais d'inscription, de dépôt et d'émetteurs, conformément à la convention passée en Conseil municipal le 26/02/07.

RESTAURATION SCOLAIRE

PRESTATIONS		
	Année scolaire 2018/2019 du 1er janvier au 31 juillet 2019	Année scolaire 2019/2020 du 1er septembre au 31 décembre 2019
<u>RESIDENTS A PERPIGNAN</u>		
TARIFS SOCIAUX		
- si quotient inférieur ou égal à 300 €	1,80	1,80
- si quotient compris entre 301 € et 400 €	2,23	2,23
- si quotient compris entre 401 et 600 €	2,49	2,49
- si quotient compris entre 601 € et 900 €	3,21	3,21
- si quotient compris entre 901 € et 1 200 €	3,28	3,28
- si quotient compris entre 1 201 € et 1 600 €	3,38	3,38
- si quotient supérieur à 1 600€ (plein tarif)	3,80	3,80
P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé)	1,80	1,80
<u>RESIDENTS HORS PERPIGNAN</u>	4,18	4,18
P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé)	2,23	2,23

ACCUEIL PERISCOLAIRE

PRESTATIONS

Forfait mensuel

Accueil du matin, Accueil en début et fin de temps méridien, Accueil du soir de 17-18h15,

	Année scolaire 2018/2019 du 1er janvier au 31 juillet 2019	Année scolaire 2019/2020 du 1er septembre au 31 décembre 2019
RESIDENTS A PERPIGNAN		
- si quotient inférieur ou égal à 300 €	4,00	4,00
- si quotient compris entre 301 et 400 €	6,00	6,00
- si quotient compris entre 401 € et 600 €	8,00	8,00
- si quotient compris entre 601 € et 900 €	10,00	10,00
- si quotient compris entre 901 € et 1 200 €	12,00	12,00
- si quotient compris entre 1 201 € et 1 600 €	14,00	14,00
- si quotient supérieur à 1 600 € (plein tarif)	15,00	15,00
RESIDENTS HORS PERPIGNAN (tarif unique)	20,00	20,00

PROJET SPORTIF PERISCOLAIRE (Classe à projet)

FORFAIT POUR UNE ANNEE SCOLAIRE

	Année scolaire 2018/2019 du 1er janvier au 31 juillet 2019	Année scolaire 2019/2020 du 1er septembre au 31 décembre 2019
TARIF UNIQUE	12,00 €	12,00 €

Quotient Familial : Le tarif est calculé selon le Quotient Familial à l'inscription et en début d'année civile.

Il appartiendra aux parents de signaler au service tout changement de situation.

Les familles des enfants nouvellement arrivées sur le territoire national (ENA) ne disposant pas d'un quotient CAF peuvent prendre contact avec les travailleurs sociaux de l'OFIL, de l'Association LE SEUIL et du CADA. Sur présentation de justificatifs de ressources, ou dans le cas contraire, d'une déclaration sur l'honneur, elles pourront obtenir auprès d'eux le calcul d'un quotient familial provisoire, valable 6 mois. Une attestation sera établie par ces organismes et pourra être présentée, par la famille, aux mairies de quartier afin de pouvoir bénéficier des tarifs correspondant au quotient attesté.

Les QF des CAF d'autres départements sont pris en compte. Les familles d'enfants issus de la communauté des gens du voyage se verront appliquer les tarifs "Perpignan" sous réserve qu'ils puissent justifier d'une implantation temporaire sur le territoire de la commune attestée par les services de l'Education Nationale (CASNAV).

Facture : En cas de désaccord concernant la facturation, une étude du dossier sera possible sur une période de 2 mois à compter de la demande écrite formulée par la famille.

Pour que les repas annulés ne soient pas facturés, l'annulation de repas doit être faite impérativement, auprès du service 48 h ouvrables avant.

Absences : Toute absence de plus d'un mois, non justifiée, entrainera l'annulation de l'inscription.

En cas d'absence d'un enfant sur le temps scolaire (notamment en matinée), ce dernier ne pourra être accepté en restauration scolaire ou en activités périscolaires.

Radiation/Réinscription : Toute radiation, désinscription des enfants ou cessation d'activité et de participation doivent être signalées, en amont, par écrit au Service. Pour la réinscription, en début d'année, ou après radiation, elle ne pourra s'effectuer que si la famille est à jour de ses règlements. Si le compte de la famille est débiteur, l'inscription sera annulée et le dossier sera retourné. L'inscription ne pourra être renouvelée que si le compte de la famille est soldé.

Chèques Emploi Services Universels (CESU) : Les familles auront la possibilité de régler les temps périscolaires à l'aide de CESU. Leur remboursement s'effectuera par le centre de remboursement des CESU, déduction faites des frais d'inscription, de dépôt et d'émetteurs, conformément à la convention passée en Conseil municipal le 12/11/15.

Familles d'accueil : Pour la restauration scolaire et l'accueil périscolaire, les familles d'accueil se verront appliquer la tarification correspondante à la tranche tarifaire médiane entre 601 et 900.

Classes à projets Sportifs : Un forfait annuel est fixé pour la participation des enfants aux activités sportives choisies sur les temps périscolaires. Ce forfait ne concernera que les enfants ne participant qu'à la seule activité sportive. Si les enfants participaient à d'autres temps périscolaires (matins, soirs) le forfait mensuel serait dû sur l'ensemble des mois pendant lesquels la présence de l'enfant a été enregistrée.

ACCUEIL DE LOISIRS

Tarification de base

PRESTATIONS	2019
	Du 1/01/2019 au 31/12/2019
QF 1 > 1 600 €	
Résidents à Perpignan	
demi-journée avec repas	10,90
demi-journée sans repas	7,10
1 journée avec repas	18,80
1 journée sans repas	15,00
Résidents hors Perpignan	
demi-journée avec repas	18,78
demi-journée sans repas	14,60
1 journée avec repas	25,18
1 journée sans repas	21,00
1 201 € < QF 2 ≤ 1600 €	
Résidents à Perpignan	
demi-journée avec repas	9,48
demi-journée sans repas	6,10
1 journée avec repas	14,58
1 journée sans repas	11,20
Résidents hors Perpignan	
demi-journée avec repas	16,08
demi-journée sans repas	11,90
1 journée avec repas	23,38
1 journée sans repas	19,20
901 € < QF 3 ≤ 1 200 €	
Résidents à Perpignan	
demi-journée avec repas	8,68
demi-journée sans repas	5,40
1 journée avec repas	12,58
1 journée sans repas	9,30
Résidents hors Perpignan	
demi-journée avec repas	14,48
demi-journée sans repas	10,30
1 journée avec repas	21,48
1 journée sans repas	17,30
601 € < QF 4 ≤ 900 €	
Résidents à Perpignan	
demi-journée avec repas	7,71
demi-journée sans repas	4,50
1 journée avec repas	10,11
1 journée sans repas	6,90
Résidents hors Perpignan	
demi-journée avec repas	13,08
demi-journée sans repas	8,90
1 journée avec repas	19,28
1 journée sans repas	15,10

ACCUEIL DE LOISIRS

Tarification de base

PRESTATIONS	2019
401 € < QF 5 ≤ 600 €	
Résidents à Perpignan	
demi-journée avec repas	5,49
demi-journée sans repas	3,00
1 journée avec repas	7,49
1 journée sans repas	5,00
Résidents hors Perpignan	
demi-journée avec repas	11,68
demi-journée sans repas	7,50
1 journée avec repas	16,78
1 journée sans repas	12,60
301 € < QF 6 ≤ 400 €	
Résidents à Perpignan	
demi-journée avec repas	4,73
demi-journée sans repas	2,50
1 journée avec repas	6,23
1 journée sans repas	4,00
Résidents hors Perpignan	
demi-journée avec repas	9,88
demi-journée sans repas	5,70
1 journée avec repas	13,68
1 journée sans repas	9,50
QF 7 ≤ 300 €	
Résidents à Perpignan	
demi-journée avec repas	4,10
demi-journée sans repas	2,30
1 journée avec repas	5,30
1 journée sans repas	3,50
Résidents hors Perpignan	
demi-journée avec repas	9,38
demi-journée sans repas	5,20
1 journée avec repas	12,68
1 journée sans repas	8,50

LUDOTHEQUE

PRESTATIONS	2019
Du 1er janvier 2019 au décembre 2019	
Résidents à Perpignan & hors Perpignan	
- Paiement à l'activité	
Pour des activités nécessitant un déplacement intra-muros	
Piscine, tennis, judo, escalade sur mur, plongée en piscine, vidéo	1,00
- Ludothèque (par séance)	1,00

CITOYENNETE, VIE SOCIALE, CULTURELLE, EDUCATIVE ET SPORTIVE

C) Développement social et de la jeunesse

Maisons de quartier

Service jeunesse

MAISONS DE QUARTIER

PRESTATIONS	2019
Quotien familial < 305	
Activités (type A) Activités gratuites nécessitant juste le déplacement ou payantes de type piscine et cinéma	2,00
Activités (type B) Activités payantes + transport	5,00
306 < Quotien familial < 391	
Activités (type A) Activités gratuites nécessitant juste le déplacement ou payantes de type piscine et cinéma	2,00
Activités (type B) Activités payantes + transport	6,00
392 < Quotien familial < 525	
Activités (type A) Activités gratuites nécessitant juste le déplacement ou payantes de type piscine et cinéma	2,00
Activités (type B) Activités payantes + transport	7,00

PRESTATIONS	2019
526 < Quotien familial < 872	
Activités (type A) Activités gratuites nécessitant juste le déplacement ou payantes de type piscine et cinéma	3,00
Activités (type B) Activités payantes + transport	8,00
873 < Quotien familial < 1250	
Activités (type A) Activités gratuites nécessitant juste le déplacement ou payantes de type piscine et cinéma	3,00
Activités (type B) Activités payantes + transport	9,00
1251 < Quotien familial < 1750	
Activités (type A) Activités gratuites nécessitant juste le déplacement ou payantes de type piscine et cinéma	3,00
Activités (type B) Activités payantes + transport	10,00
Quotien familial >1751	
Activités (type A) Activités gratuites nécessitant juste le déplacement ou payantes de type piscine et cinéma	3,00
Activités (type B) Activités payantes + transport	10,00

Tarification "familles nombreuses"

Pour plusieurs enfants de moins de 18 ans présents simultanément au cours d'une même journée ou/et d'un même séjour sur un accueil de loisirs et pour une même prestation.

LES DEUX PREMIERS ENFANTS TARIF SELON QUOTIENT FAMILIAL
 LE TROISIEME ENFANT INSCRIT DEMI-TARIF
 LE QUATRIEME ENFANT INSCRIT GRATUIT

SERVICE JEUNESSE

PRESTATIONS	2019
Quotien Familial < 305 €	
CAP ADOS ET SEJOURS	
Externat 3 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 18,00 2 enfants / + 14,00
Externat 5 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 30,00 2 enfants / + 22,00
Séjours européens	1 enfant 80,00 2 enfants / + 70,00
Séjours hors Pyrénées-Orientales 5 jours	1 enfant 70,00 2 enfants / + 61,00
Internat 3 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 30,00 2 enfants / + 26,00
Internat 5 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 50,00 2 enfants / + 44,00
Internat 7 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 70,00 2 enfants / + 61,00
Séjours hors Pyrénées-Orientales 3 jours et 2 nuits	1 enfant 36,00 2 enfants / + 30,00
VACANCES A LA CARTE	
Une activité + séjour externat	1 enfant 10 € / jour 2 enfants / + 9 € / jour
Deux activités + séjour externat	1 enfant 12 € / jour 2 enfants / + 11 € / jour
Une activité + séjour internat	1 enfant 12 € / jour 2 enfants / + 10 € / jour
CLUB ADOS	
Club presse, photo, art, pass culture	1 enfant 12,00 2 enfants / + 11,00
Club rando (2 jours / 1 nuit)	1 enfant 20,00 2 enfants / + 18,00
AUTRES ACTIVITES	
Activité journée - avec repas	1 enfant 4,00 2 enfants / + 3,00
Activité journée - sans repas	1 enfant 2,00 2 enfants / + 1,00

SERVICE JEUNESSE

PRESTATIONS	2019
305 € < Quotien Familial < 391€	
CAP ADOS ET SEJOURS	
Externat 3 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 21,00 2 enfants / + 16,00
Externat 5 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 35,00 2 enfants / + 27,00
Séjours européens	1 enfant 96,00 2 enfants / + 84,00
Séjours hors Pyrénées-Orientales 5 jours	1 enfant 84,00 2 enfants / + 73,00
Internat 3 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 36,00 2 enfants / + 32,00
Internat 5 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 60,00 2 enfants / + 53,00
Internat 7 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 84,00 2 enfants / + 73,00
Séjours hors Pyrénées-Orientales 3 jours et 2 nuits	1 enfant 39,00 2 enfants / + 33,00
VACANCES A LA CARTE	
Une activité + séjour externat	1 enfant 10 € / jour 2 enfants / + 9 € / jour
Deux activités + séjour externat	1 enfant 12 € / jour 2 enfants / + 11 € / jour
Une activité + séjour internat	1 enfant 12 € / jour 2 enfants / + 10 € / jour
CLUB ADOS	
Club presse, photo, art, pass culture	1 enfant 14,00 2 enfants / + 12,00
Club rando (2 jours / 1 nuit)	1 enfant 24,00 2 enfants / + 22,00
AUTRES ACTIVITES	
Activité journée - avec repas	1 enfant 5,00 2 enfants / + 4,00
Activité journée - sans repas	1 enfant 3,00 2 enfants / + 2,00

SERVICE JEUNESSE

PRESTATIONS	2019
391 € < Quotien Familial < 525 €	
CAP ADOS ET SEJOURS	
Externat 3 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 26,00 2 enfants / + 19,00
Externat 5 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 40,00 2 enfants / + 32,00
Séjours européens	1 enfant 116,00 2 enfants / + 101,00
Séjours hors Pyrénées-Orientales 5 jours	1 enfant 100,00 2 enfants / + 88,00
Internat 3 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 43,00 2 enfants / + 38,00
Internat 5 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 70,00 2 enfants / + 64,00
Internat 7 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 100,00 2 enfants / + 88,00
Séjours hors Pyrénées-Orientales 3 jours et 2 nuits	1 enfant 42,00 2 enfants / + 36,00
VACANCES A LA CARTE	
Une activité + séjour externat	1 enfant 10 € / jour 2 enfants / + 9 € / jour
Deux activités + séjour externat	1 enfant 12 € / jour 2 enfants / + 11 € / jour
Une activité + séjour internat	1 enfant 12 € / jour 2 enfants / + 10 € / jour
CLUB ADOS	
Club presse, photo, art, pass culture	1 enfant 16,00 2 enfants / + 14,00
Club rando (2 jours / 1 nuit)	1 enfant 29,00 2 enfants / + 25,00
AUTRES ACTIVITES	
Activité journée - avec repas	1 enfant 6,00 2 enfants / + 5,00
Activité journée - sans repas	1 enfant 4,00 2 enfants / + 3,00

SERVICE JEUNESSE

PRESTATIONS	2019
525 € < Quotien Familial < 872 €	
CAP ADOS ET SEJOURS	
Externat 3 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 30,00 2 enfants / + 21,00
Externat 5 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 50,00 2 enfants / + 35,00
Séjours européens	1 enfant 140,00 2 enfants / + 121,00
Séjours hors Pyrénées-Orientales 5 jours	1 enfant 120,00 2 enfants / + 106,00
Internat 3 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 52,00 2 enfants / + 46,00
Internat 5 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 85,00 2 enfants / + 77,00
Internat 7 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 120,00 2 enfants / + 106,00
Séjours hors Pyrénées-Orientales 3 jours et 2 nuits	1 enfant 48,00 2 enfants / + 42,00
VACANCES A LA CARTE	
Une activité + séjour externat	1 enfant 13 € / jour 2 enfants / + 12 € / jour
Deux activités + séjour externat	1 enfant 15 € / jour 2 enfants / + 14 € / jour
Une activité + séjour internat	1 enfant 14 € / jour 2 enfants / + 13 € / jour
CLUB ADOS	
Club presse, photo, art, pass culture	1 enfant 19,00 2 enfants / + 17,00
Club rando (2 jours / 1 nuit)	1 enfant 35,00 2 enfants / + 32,00
AUTRES ACTIVITES	
Activité journée - avec repas	1 enfant 7,00 2 enfants / + 6,00
Activité journée - sans repas	1 enfant 5,00 2 enfants / + 4,00

SERVICE JEUNESSE

PRESTATIONS	2019
872 € < Quotien Familial < 1 250 €	
CAP ADOS ET SEJOURS	
Externat 3 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 36,00 2 enfants / + 24,00
Externat 5 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 60,00 2 enfants / + 40,00
Séjours européens	1 enfant 172,00 2 enfants / + 145,00
Séjours hors Pyrénées-Orientales 5 jours	1 enfant 144,00 2 enfants / + 127,00
Internat 3 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 62,00 2 enfants / + 55,00
Internat 5 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 110,00 2 enfants / + 93,00
Internat 7 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 144,00 2 enfants / + 127,00
Séjours hors Pyrénées-Orientales 3 jours et 2 nuits	1 enfant 54,00 2 enfants / + 48,00
VACANCES A LA CARTE	
Une activité + séjour externat	1 enfant 15 € / jour 2 enfants / + 14 € / jour
Deux activités + séjour externat	1 enfant 17 € / jour 2 enfants / + 15 € / jour
Une activité + séjour internat	1 enfant 16 € / jour 2 enfants / + 15 € / jour
CLUB ADOS	
Club presse, photo, art, pass culture	1 enfant 22,00 2 enfants / + 20,00
Club rando (2 jours / 1 nuit)	1 enfant 42,00 2 enfants / + 38,00
AUTRES ACTIVITES	
Activité journée - avec repas	1 enfant 8,00 2 enfants / + 7,00
Activité journée - sans repas	1 enfant 6,00 2 enfants / + 5,00

SERVICE JEUNESSE

PRESTATIONS	2019
1 250 € < Quotien Familial < 1 750€	
CAP ADOS ET SEJOURS	
Externat 3 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 42,00 2 enfants / + 28,00
Externat 5 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 70,00 2 enfants / + 47,00
Séjours européens	1 enfant 206,00 2 enfants / + 174,00
Séjours hors Pyrénées-Orientales 5 jours	1 enfant 173,00 2 enfants / + 152,00
Internat 3 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 74,00 2 enfants / + 66,00
Internat 5 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 130,00 2 enfants / + 112,00
Internat 7 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 173,00 2 enfants / + 152,00
Séjours hors Pyrénées-Orientales 3 jours et 2 nuits	1 enfant 60,00 2 enfants / + 54,00
VACANCES A LA CARTE	
Une activité + séjour externat	1 enfant 16 € / jour 2 enfants / + 15 € / jour
Deux activités + séjour externat	1 enfant 18 € / jour 2 enfants / + 16 € / jour
Une activité + séjour internat	1 enfant 18 € / jour 2 enfants / + 17 € / jour
CLUB ADOS	
Club presse, photo, art, pass culture	1 enfant 26,00 2 enfants / + 24,00
Club rando (2 jours / 1 nuit)	1 enfant 50,00 2 enfants / + 45,00
AUTRES ACTIVITES	
Activité journée - avec repas	1 enfant 10,00 2 enfants / + 9,00
Activité journée - sans repas	1 enfant 8,00 2 enfants / + 7,00

SERVICE JEUNESSE

PRESTATIONS	2019
Quotien Familial > 1 750 €	
CAP ADOS ET SEJOURS	
Externat 3 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 51,00 2 enfants / + 34,00
Externat 5 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 85,00 2 enfants / + 57,00
Séjours européens	1 enfant 247,00 2 enfants / + 209,00
Séjours hors Pyrénées-Orientales 5 jours	1 enfant 208,00 2 enfants / + 182,00
Internat 3 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 89,00 2 enfants / + 80,00
Internat 5 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 156,00 2 enfants / + 135,00
Internat 7 jours Pyrénées-Orientales	1 enfant 208,00 2 enfants / + 182,00
Séjours hors Pyrénées-Orientales 3 jours et 2 nuits	1 enfant 75,00 2 enfants / + 63,00
VACANCES A LA CARTE	
Une activité + séjour externat	1 enfant 18 € / jour 2 enfants / + 17 € / jour
Deux activités + séjour externat	1 enfant 20 € / jour 2 enfants / + 18 € / jour
Une activité + séjour internat	1 enfant 20 € / jour 2 enfants / + 19 € / jour
CLUB ADOS	
Club presse, photo, art, pass culture	1 enfant 30,00 2 enfants / + 28,00
Club rando (2 jours / 1 nuit)	1 enfant 60,00 2 enfants / + 55,00
AUTRES ACTIVITES	
Activité journée - avec repas	1 enfant 12,00 2 enfants / + 11,00
Activité journée - sans repas	1 enfant 10,00 2 enfants / + 9,00

Nota Bene : l'indication "2 enfants / +" s'applique à la fratrie dès le premier enfant, à partir du moment où deux enfants ou plus sont inscrits.

CITOYENNETE, VIE SOCIALE, CULTURELLE, EDUCATIVE ET SPORTIVE

D) Sports

Salles de sports - Gymnases

Terrains de sports

SALLES DE SPORTS - GYMNASES

PRESTATIONS	2019
Par heure	
<u>Parc des Sports</u>	
Hall d'entrée ou patio	32,50
Halle + tribunes	42,50
Gymnase	37,50
Salles (danse, musculation, combat)	22,50
Combinés extérieurs	20,30
Tatamis de judo (2 m ²) par journée	4,60
<u>Gymnases de la ville</u>	
Alsina + tribunes, Pons + tribunes	42,50
Pagnol, Diaz, Clos-Banet, Lurçat, Hangar Garrigue Theys, la Garrigole, salle Brutus, salle de boxe Romain ROLLAND Simon SALVAT, Saint-Gaudérique, baxellerie Dojo, Baxellerie escrime	37,50
<u>Salle des festivités</u> (Gratuité pour les conférences ou réunions)	37,50
<u>Salle de combat (27 rue Terrus)</u> (par salle d'activité)	30,00
Forfait non-utilisation créneau horaire	59,00

Utilisation gratuite des installations sportives pour les Associations de la ville de Perpignan

Un jeu de clefs sera fourni gratuitement pour faciliter l'accès à certaines installations sportives.

En cas de perte, de vol ou de détérioration, chaque clef de remplacement sera facturée comme suit :

*clef ordinaire 5 €.

*clef MULT-T-LOCK 60 €.

TERRAINS DE SPORTS

PRESTATIONS	2019
Par heure	
<u>Location Terrains-Stades</u>	
Stade Aimé Giral la journée	12 000,00
Stade Gilbert BRUTUS la journée	11 000,00
Terrain d'honneur Aimé Giral ou Gilbert Brutus + vestiaires	73,00
Terrain d'honneur Aimé Giral ou Gilbert Brutus + vestiaires	92,50
J. Laffon, Roger Ramis, Saint-Assisclé, Porte d'Espagne	32,00
Lurçat, un terrain au Parc des Sports (1-2-3-4-5) Clos-Banet, Jules Sbroglia, plaine de jeux André SANAC, San Vicens, Terrain Foyer de l'Enfance, Jean ROUSSET, annexe Aimé GIRAL Maillol, Vernet Salanque, Terrain Tir à l'Arc	42,00
<u>Terrains extérieurs</u> Pons, Pagnol J. Lurçat, Clos Banet, Diaz annexe J. Laffon, Saint Gauderique, Mailloles, Dagneau Redan, J Bourrat	20,00
<u>Piste d'athlétisme</u>	
Parc des Sports	32,00
Parc des Sports	42,00
<u>Skate park</u>	
	32,00
	42,00
Manifestations exceptionnelles	2 000,00
Manifestations exceptionnelles	1 300,00

Utilisation gratuite des installations sportives pour les Associations de la ville de Perpignan

Un jeu de clefs sera fourni gratuitement pour faciliter l'accès à certaines installations sportives.

En cas de perte, de vol ou de détérioration, chaque clef de remplacement sera facturée comme suit :

*clef ordinaire 5€,

*clef MULT-LOCK 60 €.

CITOYENNETE, VIE SOCIALE, CULTURELLE, EDUCATIVE ET SPORTIVE

E) RELATIONS QUARTIERS

Université du temps libre

UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE

Prestations	2019
Résidents à Perpignan	
Inscription Générale	78,00
Inscription Option	55,00
Inscription Option supplémentaire	30,00
Résidents hors Perpignan	
Inscription Générale	98,00
Inscription Option	75,00
Inscription Option supplémentaire	40,00

PROXIMITE, SERVICES A LA POPULATION

A) Etat civil

B) Domaine public et population

Gestion du domaine public

Cimetières

C) Hygiène et santé

Vaccinations

ETAT CIVIL

PRESTATIONS	2019
DUPLICATA DE LIVRETS DE FAMILLE Délivrance d'un second livret de famille dans le cadre d'une séparation Délivrance d'un second livret de famille dans les cas de perte, vol, détérioration ou destruction du livret original	 Gratuit 10,00

GESTION DU DOMAINE PUBLIC

Prestations	2019
Marché place Cassanyes	
Lundi au vendredi (3 m profondeur maxi encaissés)	0,90
Samedi et dimanche	
Etals : par jour / m ²	1,30
Abonnés mois/m ² Sauf décembre pour absences divers	4,60
Marché place République	
Abonnement semaine - Prix par jour	
Carreau simple	12,30
1/2 carreau	6,20
Camion étal : par jour/m ²	1,60
Secteur Marché aux fleurs	
Carreau simple	6,00
Marchés Saint-Louis, Haut-Vernet	
Etals : par jour /m ²	1,20
Extension étal extérieur : par mois/m ²	7,90
Nouveaux kiosques : par mois/m ²	15,70
Marchés Moulin à Vent, Roudayre, Saint-Martin, Poilus, place de Belgique, rue des Embrums	
Etals : par jour/m ²	1,20
Marchés divers/jour	
Branchement borne - Electricité	2,20
Branchement borne - Eau	2,20
Kiosques Fleuristes par mois/m²*	
1ère catégorie	22,50
2ème catégorie	18,40
3ème catégorie	11,30
Etalage extérieur mois/m ²	4,60
Kiosques à journaux et à clefs * (m ² par mois)	14,10
Restauration rapide par mois/m²*	
Kiosque 1 ^{ère} catégorie	28,10
Kiosque 2 ^e catégorie	26,10
Kiosque 3 ^e catégorie	15,30
Camion Pizza et autres commerces ambulants	25,50
Autres kiosques	26,10
Marché, antiquaires, brocantes et livres anciens	
Marchés à la brocante normaux et marchés aux livres (par m ²)	1,80
Grandes brocantes et brocantes exceptionnelles (par m ²)	3,50
Grandes brocantes du 11 novembre (par m ²)	4,50
Marché aux livres de Noël (forfait)	102,00
Marché aux puces	
Etals : par jour et m ²	1,70
Buvettes : par jour et m ²	5,40
Manèges permanents*	
Par mois et m ²	3,50
Manèges de Noël* m ² /jour	0,20
Chalet de Noel sur Domaine Public (par m²/jour)	0,50
Chalet de Noel restauration sur Domaine Public (par m²/jour)	1,60
Branchement électrique *	450,00
Chalet de Marché de Noel	
Chalet de 3mx2m	2450,00
Chalet de 4mx2m	3060,00
Chalet de 6mx2m	3680,00
Acompte fixe et non remboursable	1550,00
Supplément branchement électrique 9kw	450,00

GESTION DU DOMAINE PUBLIC

Prestations	2019
Attractions Grande roue / patinoire m²/jour	0,20
Vente ambulante occasionelle (par m²/jour) Ballons, bonbons etc	35,00
Spectacles de Marionnettes, Guignol etc m²/jour	1,40
Emplacements divers sur la voie publique (hors marchés) Marché des arts, vente de houx pour Noel, etc (par m²/jour)	1,30
Foire du 11 Novembre	
Etalagistes	
Par jour et m²	7,90
Minimum Perception	29,60
Exonération résident 6 m linéaire (12 m²)	
Parc des attractions, foire de la Saint-Martin	
1) Spectacles, attractions,	
Grands manèges adultes	
Jusqu'à 200 m² (par m²)	5,00
201 m² et plus (par m²)	4,00
Manèges enfantins (par m²)	5,00
Pâtisseries, Confiseries, Buvettes (par m²)	10,00
Tirs, jeux d'adresse, loteries (par m²)	10,00
Appareils automatiques (l'unité) boissons jeux - barbe à papa...	105,00
Caution Zone bleue	1 000,00
Location de plot béton 2,5T (période)	20,00
Stationnement Champ de Foire	
Camping jusqu'à 5m (les 2 premiers) l'unité	110,00
Caravane de 5 à 10m (les 2 premières) l'unité	150,00
Caravane + 10m (les 2 premières) l'unité	220,00
Camion-remorque - Atelier (par unité)	75,00
Caravane supplémentaire	270,00
Fourgon Appareils menager (par unité)	75,00
Camion ou tracteur non autorisé	500,00
Dolly non autorisée	250,00
Electricité :	
Branchement pour un métier et sa caravane	
6 KW 220 volts 25 ampères	460,00
6 KW 220 volts/38 10 ampères	460,00
9 KW 15 ampères	510,00
12 KW 20 ampères	570,00
18 KW 30 ampères	710,00
24 KW 40 ampères	910,00
35 KW 60 ampères	1 120,00
48 KW 80 ampères	1 450,00
60 KW 100 ampères	1 850,00
80 KW 125 ampères	2 030,00
100 KW 160 ampères	2 190,00
120 KW 200 ampères	2 560,00
140 KW 230 ampères	2 790,00
160 KW 250 ampères	2 900,00
180 KW 300 ampères	3 250,00
200 KW 320 ampères	4 120,00
250 KW 400 ampères	4 390,00
Electricité caravanes :	
Camping jusqu'à 5m	75,00
Caravane de 5 à 10m	120,00
Caravane + 10m	160,00
Eau (forfait consommation) :	
Confiserie	165,00
Caravanes	100,00

GESTION DU DOMAINE PUBLIC

Prestations	2019
Grands manèges	460,00
Petits manèges	210,00
Attractions hors période foire	
Attraction, Grand Cirque, Ménagerie/jour	715,00
Forfait consommation eau/jour	20,50
Spectacle de variétés/jour	1 350,00
Stationnement Taxïs	
Voiture de place (an)	270,30
Droit de mutation	1 800,00
Terrasses :	
Couvertes et fermées	
1 ^e catégorie (par an et m ²)	120,00
2 ^e catégorie (par an et m ²)	90,00
3 ^e catégorie (par an et m ²)	70,00
Tarif/mois et m ² // Création	12,00
Semi-couvertes et fermées	
1 ^e catégorie (par an et m ²)	
Période annuelle (par m ²) du 1.1 au 31.12	100,00
Tarif / mois et m ² // Création	9,00
2 ^e catégorie (par an et m ²)	
Période annuelle (par m ²) du 1.1 au 31.12	78,00
Tarif / mois et m ² // Création	7,00
3 ^e catégorie (par an et m ²)	
Période annuelle (par m ²) du 1.1 au 31.12	54,00
Tarif / mois et m ² // Création	4,60
Terrasses non couvertes	
Première catégorie	
Période annuelle (par m ²) du 1.1 au 31.12	82,00
Tarif / mois et m ² // Création	7,50
Estivale (par m ²) - période du 1er juin au 30 septembre	56,00
Tarif / mois et m ² // Création	15,00
Estivale +2 (par m ²) du 1.05 au 31.10 uniquement place stationnement	60,00
Tarif / mois / m ² // Création	13,00
Estivale + 4 mois (période du 1er mars au 31 octobre)	65,00
Tarif /mois et m ² // Création	11,00
Terrasses non couvertes	
Deuxième catégorie	
Période annuelle/m ² du 1.1 au 31.12	65,00
Tarif / mois et m ² // Création	6,00
Estivale (par m ²) - période du 1er juin au 30 septembre	44,00
Tarif / mois et m ² // Création	11,50
Estivale +2 (par m ²) du 1.05 au 31.10 uniquement place stationnement	47,00
Tarif / mois / m ² // Création	9,00
Estivale + 4 mois (période du 1er mars au 31 octobre)	50,00
Tarif / mois et m ² // Création	6,70
Terrasses non couvertes	
Troisième catégorie	
Période annuelle/m ² du 1.1 au 31.12	36,00
Tarif / mois et m ² // Création	3,60
Estivale (par m ²) - période du 1er juin au 30 septembre	25,00
Tarif / mois et m ² // Création	6,70
Estivale +2 (par m ²) du 1.05 au 31.10 uniquement place stationnement	27,00
Tarif / mois / m ² // Création	5,90
Estivale + 4 mois (période du 1er mars au 31 octobre)	29,10
Tarif / mois et m ² // Création	4,10
Extension terrasses soirées exceptionnelles (hors animations à l'initiative des établissements) tarif / jour / m ²	5,10
Extension terrasses non déclarée tarif / jour / m ²	25,50

GESTION DU DOMAINE PUBLIC

Prestations	2019
Manifestation ou animation exceptionnelle	
1 ^{ère} catégorie : tarif/jour/m ²	10,50
2 ^e catégorie : tarif/jour/m ²	8,40
3 ^e catégorie : tarif/jour/m ²	5,40
} GRATUIT LE DIMANCHE	
Petit train touristique	
saison estivale : 1 ^{er} juin au 30 septembre (tarif/jour/m ²)	20,40
hors saison (tarif/jour/m ²)	10,20
Conservateurs à glace	
Estivale (période du 1er juin au 30 septembre)	102,00
Estivale + 4 mois (période du 1er mars au 31 octobre)	122,40
Petits appareils automatiques	
1 ^e et 2 ^e catégorie (par unité)	20,40
3 ^e catégorie (par unité)	18,40
Bascules automatiques enfants et autres appareils (distributeurs de boissons)	
1 ^{ère} et 2 ^e catégorie (par unité)	91,80
3 ^e catégorie (par unité)	81,60
Étalages, jardinières, dépôts de marchandises	
Moins de 0,40 de saillie	
1 ^{ère} et 2 ^e catégorie /m ² /an	40,80
3 ^e catégorie/m ² /an	22,50
Plus de 0,40 de saillie	
1 ^{ère} et 2 ^e catégorie /m ² /an	71,40
3 ^e catégorie/m ² /an	36,80
Marquises	
1 ^{ère} catégorie/m ² /an	16,40
2 ^e catégorie/m ² /an	12,80
3 ^e catégorie/m ² /an	9,20
Stores verticaux, bannes	
1 ^{ère} et 2 ^e catégorie /m ² /an	8,70
3 ^e catégorie/m ² /an	6,20
Minimum perception/an	15,90
Habillage façade, en saillie du nu façade > 5 cm	
1 ^{ère} et 2 ^e catégorie /ml/an	7,70
3 ^e catégorie/ml/an	5,10
Minimum perception/an	15,30
Exposition de véhicules à la vente	
1 ^{ère} et 2 ^e catégorie /m ² /an	66,30
3 ^e catégorie/m ² /an	45,90
Exposition marketina de véhicules sur le domaine public	
de 1 à 6 véhicules /jour	2 000,00
Emplacement livraison rapide	
1 ^{ère} et 2 ^e catégorie /m ² /an	76,50
3 ^e catégorie/m ² /an	40,80
Vitrines murales, fixes ou mobiles	
1 ^{ère} et 2 ^e catégorie /m ² /an	11,80
3 ^e catégorie/m ² /an	8,60
Minimum perception/an	21,50
Barques Catalanes*	
par m ² /mois	3,50
Trobades médiévales par m2 pour la période	1,30
Supplément branchement électrique	2,20

* Tarifs permettant d'arrêter le "prix plancher" d'occupation du Domaine Public en cas de mise en concurrence

CIMETIERES

PRESTATIONS	2019
Concessions (par mètre carré)	
15 ans (tous cimetières)	171,00
30 ans (tous cimetières)	294,00
Perpétuelles (par mètre carré)	
Sud, Haut-Vernet	787,00
Saint-Martin, Ouest, Est	1 227,00
Dépositaires	
Délai inférieur à une semaine	Gratuit
Première année (par trimestre)	57,00
Deuxième année (par trimestre)	102,00
Troisième année (par trimestre)	200,00
Droit d'entrée des véhicules	
Transport pierre tombale	18,00
Construction caveau :	
. Jusqu'à 2,20 m de largeur	50,00
. Au-delà de 2,20 m de largeur	66,00
Columbariums (Tous Cimetières)	
. 30 ans (par case)	498,00
Concessions Caveaux collectifs :	
* Cimetières du Sud (du n° 1 au 1488) et du Haut Vernet (du n° 1 au 1232)	
. 30 ans (par case)	930,00
. 50 ans (par case)	1 550,00
* Cimetière Haut Vernet (du n° 1233 au 1406)	
. 30 ans (par case)	1 473,00
. 50 ans (par case)	2 455,00
* Cimetière du sud (du n°1489 au 1668)	
. 30 ans (par case)	1 769,00
. 50 ans (par case)	2 948,00
Montant des vacations funéraires	
allouées aux commissaires de Police	20,00
Taxe d'inhumation	64,00
Taxe de crémation	23,00
Taxe de scellement pour une urne (2 urnes maximum par concession)	64,00

VACCINATIONS

PRESTATIONS	2019
Typhoïde (TYPHERIX)	30,00
Méningite A+C	37,00
Hépatite A - adulte	35,00
Hépatite A - enfant	17,00
Hépatite A et B adulte	40,00
Méningite A,C,Y,W135	50,00
SUR COMMANDE :	
Rage préventive (Rabique)	45,00
Carnet de vaccinations international	5,00

SERVICES TECHNIQUES

A) Maintenance du Patrimoine Bâti

Prêt de matériel

PRÊT DE MATERIEL

Toute location de courte durée forfaitaire de 5 jours. Au-delà de cette durée, un coût supplémentaire sera appliqué.

Prestations Location	2019	
	forfait de 5 jours	Tarifs par jour supplémentaires au-delà des 5 jours
	unité	
Table : location/5 jours	8,20	3,00
Table : livraison-récupération	1,50	
Table : mise en place	1,50	
Chaise PVC : location/5 jours	2,20	2,00
Chaise : livraison-récupération	1,50	
Chaise : mise en place	1,50	
Barrière de police ou HERAS : location/5 jours	6,00	3,00
Barrière de police ou HERAS : livraison-récupération	2,00	
Barrière de police ou HERAS : mise en place	2,50	
Grille exposition /panneau de séparation tout type : location/5 jours	10,00	3,00
Grille exposition /panneau de séparation tout type : livraison - récupération	1,50	
Grille exposition /panneau de séparation tout type : mise en place	1,50	
Potelet : location/5 jours	8,00	2,50
Poteau indicateur sur pied : location de 5 jours	6,00	2,50
Potelet ou poteau : livraison récupération	2,00	
Plot de lestage de 200 kg : location/5 jours	6,00	5,00
Plot de lestage : livraison-récupération	41,00	
Plot de lestage d'1 ou 2 tonnes : location/5 jours	22,00	12,00
Plot de lestage d'1 ou 2 tonnes : livraison-récupération	85,00	
Pavois : location/5 jours	4,00	1,50
Socle Pavois	2,50	1,00
Pavois et socle : livraison-récupération	1,50	
Podium : location/5 jours	8,50	3,00
Podium : livraison-récupération	6,50	
Podium : mise en place	6,50	
Tribune : location/5 jours	9,00	3,00
Tribune : livraison-récupération	7,00	
Tribune : mise en place	7,00	
Tribune mobile (124 places)	1 100,00	
Tribune mobile : livraison-récupération-mise en place	450,00	
Urnes : location/5 jours	25,00	6,00
Urnes : livraison-récupération	10,00	

PRÊT DE MATERIEL

Toute location de courte durée forfaitaire de 5 jours. Au-delà de cette durée, un coût supplémentaire sera appliqué.

Prestations Location	2019	
	forfait de 5 jours	Tarifs par jour supplémentaires au-delà des 5 jours
Isoloirs : locations / 5 jours	32,00	7,50
Isoloirs : livraison-récupération	16,00	
Pavoisement (2 agents + nacelle) heure	160,00	
Coffrets électriques		
location /5 jours P<36KVA	50,00	10,00
location /5 jours P>36KVA	80,00	12,00
Branchement EDF	47,00	
Contrôle technique par coffret	40,00	
Pose -dépose coffret	240,00	
Projecteur type cormoran : location /5 jours	15,00	4,00
Projecteur type cormoran : pose-dépose	56,00	
Mât métallique de 5 m location /5 jours	10,00	3,00
Mât métallique de 5 m : pose-dépose	84,00	
Guirlandes lumineuses location /5 jours ml	2,00	0,50
Guirlandes lumineuses : pose-dépose ml	7,00	
Blocs autonomes d'éclairage de secours :		
Location /5 jours	50,00	12,00
Pose et dépose	60,00	
Ballon éclairage de secours grandes manifestations :	100,00	20,00
Rallonge électrique 25m location/5 jours (prise en charge au CTM)	15,00	4,00
Passe cable extérieur : location/5 jours	20,00	10,00
Passe cable extérieur : livraison-récupération	5,00	
Extincteurs location/5 jours prise en charge au CTM	10,00	2,50
Cabine WC sur branchement réseau location /5 jours	200,00	50,00
Cabine WC sur branchement réseau livraison-récupération	100,00	
Cabine WC sur branchement réseau intallation	80,00	
Cabine WC chimique : location/ 5 jours	300,00	70,00
Cabine WC chimique : nettoyage désinfection	70,00	
Cabine WC chimique : livraison-récupération	70,00	
Eviers inox : location 5 jours	100,00	25,00
Eviers inox : livraison-récupération	50,00	
Eviers inox : branchement	50,00	
Confection de signalétique sur banderoles ou panneaux		
sans fourniture supports m²	50,00	
avec fourniture supports m²	95,00	
Câble de suspension compris location pose dépose	200,00	
Main d'œuvre + véhicule heure		
travaux électriques (camion nacelle + 3 agents)	200,00	
Main d'œuvre : Manutentionnaire ou électricien		
jours ouvrés de 6 h à 22 heures	40,00	
dimanche ou jours fériés ou heures de nuit	60,00	

DISPOSITIONS PARTICULIERES

Gratuité totale (livraison, prêt, récupération, montage)

- ☛ demandes émanant des écoles publiques de la Ville
- ☛ demandes émanant des écoles privées de la Ville
- ☛ demandes pour les manifestations organisées par la Ville (Visa, Sanch, fêtes des quartiers, fêtes des voisins, fête de la musique, Saint Jean etc)
- ☛ demandes émanant d'associations ou d'organismes intervenant strictement pour les agents de la commune
- ☛ demandes émanant des comités d'animation des Mairies de Quartier
- ☛ demandes liées aux braderies d'été et d'hiver quand elles émanent d'associations de commerçants (livraison en 2 ou 3 points prédéfinis), à charge pour les dites associations de gérer la distribution et la récupération sur ces sites.

Gratuité partielle

☛ demandes émanant d'associations de type loi 1901 dont le siège social est à Perpignan et qui organisent des manifestations sur le territoire de Perpignan

☛ Prêt, livraison, récupération, montage du matériel gratuit jusqu'à concurrence des quantités annuelles suivantes pour une durée maximale de 5 jours consécutifs. Ces quantités pourront au maximum être réparties dans l'année civile sur 3 manifestations.

150 chaises

25 tables

25 barrières

16 m² de podium

25 grilles d'exposition

☛ Paiement total au delà de ces quantités annuelles de matériels ou de 3 manifestations.

☛ Cas particulier des podiums : pour toute demande de podium d'une surface supérieure à 16 m² c'est la surface totale du podium demandé qui fera l'objet d'une facturation et non seulement l'excédent.

Paiement intégral (livraison, prêt, récupération, montage)

- ☛ demandes émanant des établissements à but lucratif
- ☛ demandes émanant de collectivités publiques et établissements publics
- ☛ demandes émanant d'Administrations ou de personnes morales publiques
- ☛ demandes émanant d'associations organisant des manifestations en dehors du périmètre de la ville de Perpignan.
- ☛ demandes émanant des régies ou organismes autonomes (palais des congrès et des expositions, théâtre de l'archipel etc)

Partenariat Ville

Les manifestations bénéficiant d'un partenariat avec la ville de Perpignan feront l'objet d'une convention signée entre la Ville et l'organisateur qui précisera les conditions de fournitures ou de matériels nécessaires à l'association par la ville de Perpignan.

Toute demande payante fera l'objet d'émission d'un devis. Le prêt sera assuré après acceptation du devis. Les titres de recettes inférieurs à 50€ ne seront pas mis en recouvrement.

Pour toute livraison, un forfait minimum de livraison de 80€ sera perçu.

La livraison sera proposée sur le territoire de la ville de Perpignan uniquement. Pour toutes demandes extérieures, la prise en charge par le demandeur au CTM sera obligatoire.

Par ailleurs, pour les demandes sur le territoire de la ville de Perpignan, la livraison ne sera proposée que si l'effectif des agents disponibles du service le permet.

Les demandes doivent parvenir aux services de la Ville, au minimum, 1 mois avant la date de la manifestation.

En cas de désaccord déontologique sur l'objet d'une manifestation, la Ville se réserve le droit de refuser d'accorder un prêt de matériel.

PRÊT DE MATERIEL - suite

Prestations	2019
Remplacement de matériel si détérioré ou perdu lors de prêt (prix à l'unité)	
Chaises monobloc Denver grise	56,40
Chaises coques marron	55,00
Portes isoplanes (table)	36,00
Chevalets	34,00
Table Pliante (en polypropylène)	70,00
Housse personnalisée pour table pliante	109,00
Grilles caddie grand modèle 2 m x 1,20 m	181,00
Grilles caddie petit modèle 2 m x 0,75 m	122,00
Grilles Labelexpo 2mx1m	179,00
Barrières "Vauban" en 2 m	82,00
Verres whisky	3,65
Verres apéritif	2,15
Coupes à Champagne	2,45
Casier de 36 verres	69,50
Casier de 25 verres	59,50
Lampes élections	27,50
Urnes transparentes	290,00
Pavois français (1,00 m x 1,50 m)	24,30
Pavois français (1,20 m x 1,80 m)	36,20
Pavois français (1,50 m x 2,25 m)	44,65
Pavois français (3,00 m x 2,00 m)	58,00
Pavois catalan (1,00 m x 1,50 m)	58,00
Pavois catalan (1,20 m x 1,80 m)	85,20
Pavois catalan (1,50 m x 2,25 m)	131,50
Pavois catalan (3,00 m x 2,00 m)	182,50
Pavois européen (1,00 m x 1,50 m)	32,50
Pavois européen (1,20 m x 1,80 m)	51,00
Pavois européen (1,50 m x 2,25 m)	63,00
Pavois européen (3,00 m x 2,00 m)	76,00
Oriflammes françaises (0,40 m x 1,20 m)	20,00
Oriflammes françaises (2,50 m x 0,90 m)	66,00
Oriflammes françaises (3,00 m x 0,80 m)	65,00
Oriflammes françaises (5,00 m x 1,40 m)	148,00
Oriflammes françaises (1,40 m x 10 m)	305,00
Oriflammes catalanes (1,20 m x 0,40 m)	41,50
Oriflammes catalanes (1,50 m x 0,50 m)	71,30
Oriflammes catalanes (2,50 m x 0,90 m)	84,50
Oriflammes catalanes (3 m x 0,90 m)	99,40
Oriflammes catalanes (5 m x 1,40 m)	188,00
Oriflammes catalanes (10 m x 1,40 m)	405,00
Oriflammes européennes (1,20 m x 0,40 m)	42,00
Oriflammes européennes (2,50 m x 0,90 m)	101,00
Oriflammes européennes (3 m x 0,80 m)	111,00
Oriflammes européennes (10 m x 1,40 m)	275,00
Drapeaux français (0,60 m x 0,90 m)	14,60
Drapeaux catalans (0,60 m x 0,90 m)	33,00
Drapeaux Européens (0,60 m x 0,90 m)	24,30

PRÊT DE MATERIEL - suite

Prestations	2019
Remplacement de matériel si détérioré ou perdu lors de prêt (prix à l'unité)	
Lambrequins (banderoles) :	
- français maille polyester (5 m x 0,76 m)	71,00
- français maille polyester (10 m x 0,76 m)	132,00
- catalan maille polyester (5 m x 0,76 m)	96,00
- catalan maille polyester (10 m x 0,76 m)	175,00
- européen maille polyester (5 m x 0,76 m)	98,00
- européen maille polyester (10 m x 0,76 m)	174,50
- français en tissu le mètre	5,05
- catalan en tissu le mètre	5,90
- français en polyester le mètre	9,70
- catalan en polyester le mètre	9,70

Dans le cadre de prêt de podiums ou tribunes, si lors de la restitution de ce matériel des anomalies sont constatées, l'emprunteur s'engage à rembourser à la Ville la remise en état du matériel sur production par la Ville de devis ou factures.

SERVICES TECHNIQUES

B) Cadre de vie

Animations - Direction Cadre de vie

Nettoyage des espaces publics et privés

Canaux et rivières

Animations

PRESTATIONS	2019
<p>Chèque de caution : exposants participant à des évènements festifs et pédagogiques organisés par la Ville (exemple : Fête de la nature). Caution restituée en cas de présence effective</p>	200,00

NETTOYAGE ESPACES PUBLICS ET PRIVES

PRESTATIONS	2019
<u>Débroussaillage et nettoyage de terrains</u>	
Pénalité par m ² (montant des tarifs TTC) :	
- de 0 à 100 m ²	2,76
- de 100 à 1 000 m ²	2,33
- de 1 000 m ² à 10 000 m ²	1,90
- Plus de 10 000 m ²	1,91
Forfait frais de gestion : Entretien des terrains non bâtis	164,53
<u>Elagage</u> par mètre linéaire	
- inférieur à 50 mètres	15,52
- supérieur à 50 mètres	34,16
Forfait frais de gestion : Elagage pour les végétaux débordant sur le domaine public	164,53
<u>Enlèvement dépôts sauvages :</u>	
(dépôts abandonnés sur l'espace public ou privé pouvant être traités dans les installations classées de catégorie 2 et 3)	
<u>Dépôt inférieur à 1 tonne</u> Forfait par-intervention	283,10
<u>Dépôt supérieur à 1 tonne</u>	
- Frais d'enlèvement Tarifs demi-journée (1)	355,69
- Traitement des déchets Tarif à la tonne	181,47
- Forfait frais de gestion dépôt supérieur à 1 tonne Tarif par dossier	164,53
<u>Enlèvement déjections canines</u>	
- Forfait par infraction Forfait par-intervention	90,73
<u>Remise en état du domaine public</u>	
- Frais de nettoyage (frais de personnel : 38,40; engins + coût de fonctionnement : 51,60) Tarif par heure	90,73
- Frais de gestion Tarif par dossier	164,53

(1) Quelle que soit la durée de l'intervention, tout véhicule ou matériel immobilisé sera comptabilisé par tranche de demi-journée

CANAUX

PRESTATIONS	2019
Tarif à l'hectare	
Catégorie 1	112,32
Communes concernées : Ille sur têt - Néfiach - Millas - Saint Féliu d'Amont - Saint Féliu d'Avall - Thuir - Perpignan - Ponteilla - Canohes - Toulouges - Le Soler	
Tarif associatif	56,16
Catégorie 2	91,45
Communes concernées : Saleilles - Villeneuve de la Raho - Cabestany	
Tarif associatif	45,79
Catégorie 3	45,79
secteur mailloles irrigation via le Ganganeil	
Tarif associatif	22,89
Minimum de Perception	15,00
Tarif au mètre cube (m ³)	
Espaces sportifs et d'agréments	0,50

SERVICES TECHNIQUES

C) Equipement urbain

Droits de voirie

DROITS DE VOIRIE

Prestations	2019
Redevance pour l'établissement d'un point de vente d'hydrocarbures(1) <i>Droit fixe</i>	54,00
Redevance pour le renouvellement de l'autorisation d'un point de vente d'hydrocarbures <i>Droit fixe</i>	27,50
<u>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL</u>	
Chantiers de constructions	
Clôtures en planches palissade (mois/m ²)	2,80
Occupation temporaire clôturée mois/m ²	5,20
Dépôt de matériaux non-clôturé semaine/m ²	47,50
Baraques de chantiers jour/unité	5,30
Dépôt de benne, container semaine/unité	47,50
Supplément affichage/clôture mois/panneau	265,00
Engins élévateurs mois/unité	246,00
Support temporaire de candélabres, de poteau EDF ou France télécom mois/unité	105,00
<u>Echafaudages *</u> Travaux sur façades	
Occupation temporaire Hebdomadaire (par m ²)	12,50
*Le propriétaire, en faisant la demande, sera exonéré du 1 ^{er} mois d'occupation	
Facturation de clef manuelle non rendue	52,00

(1) taxe d'autorisation d'installation

"Toute période d'occupation du Domaine Public Communal commencée est due", ainsi que les modifications de périodes non signalées.

DROITS DE VOIRIE

Prestations en regie		2019
1	Mise à disposition d'une équipe comprenant : <ul style="list-style-type: none">- 1 agent de maîtrise et son véhicule- 2 agents polyvalents avec leur véhicule	135,00
2	Mise à disposition d'une équipe comprenant : <ul style="list-style-type: none">- 1 agent de maîtrise et son véhicule- 3 agents polyvalents avec leur véhicule	156,00
3	Mise à disposition d'un chauffeur poids lourd et son camion	186,00
4	Mise à disposition d'un chauffeur d'engin et un élévateur :	131,00
5	Plus-value sur les prix unitaires pour immobilisation du personnel intervenant dans le cadre d'une astreinte jour ouvrable	50%
6	Plus-value sur les prix unitaires pour immobilisation du personnel intervenant dans le cadre d'une astreinte nuits ou jours fériés	100%
7	Mise à disposition de signalisation de chantier, de balisage	352,00
8	Fourniture d'enrobés à froid	184,00
9	Fourniture de matériaux concassés ou sable	22,00
10	Frais de gestion de dossier	164,53

DIVERS

A) Fonctionnement assemblée

Photocopies et photographies

B) Parkings Arago et Saint Martin

C) Tickets Parking

FONCTIONNEMENT ASSEMBLEE

Prestations	2019
Photocopies N&B	
Page* A4	0,18
Page* A3	0,45
Photocopies ou impressions couleurs	
Page* A4	0,37
Page* A3	0,89
Tirages de Plans	
Format A2	0,21
Format A1	0,44
Format A0	0,90
Format non normalisé le m ²	0,90
Photographies en couleurs	
Vente aux particuliers pour usage personnel	
Fichier numérique 15x21 300DPI - Prise de vue au sol	10,00
Fichier numérique 15x21 300DPI - Prise de vue en nacelle	15,00
Fichier numérique 15x21 300DPI - Prise de vue aérienne	31,00
Clefs USB	5,00
Main d'œuvre	
Heure de travail	51,93

* Page : chacun des 2 cotés d'un feuillet de papier.

Dans le cas d'une impression recto-verso, comptabiliser 2 pages

PARKINGS ARAGO et SAINT MARTIN

PRESTATIONS	2019
15 mn	0,60
30 mn	1,20
45 mn	1,70
1 heure	2,20
1 heure 15 mn	2,70
1 heure 30 mn	3,20
1 heure 45 mn	3,70
2 heures	4,20
2 heures 15 mn	4,70
2 heures 30 mn	5,20
2 heures 45 mn	5,70
3 heures	6,20
3 heures 15 mn	6,70
3 heures 30 mn	7,20
3 heures 45 mn	7,70
4 heures	8,20
4 heures 15 mn	8,70
4 heures 30 mn	9,20
4 heures 45 mn	9,70
5 heures	10,20
6 heures	10,70
7 heures	11,20
8 heures	11,70
9 heures	12,20
10 heures	12,70
11 heures	13,20
12 heures	13,70
13 heures	13,70
au-delà des 14 heures	16,00
Tarifs spéciaux Arago et Saint Martin	
tarif de nuit (19h-8h)	2,00
Tarif midi (12 h à 14 h)	2,00
Tarif spécial Saint Martin	
tarif du samedi (8h-00h)	2,00

PARKINGS ARAGO et SAINT MARTIN

PRESTATIONS	2019
Abonnement parking ARAGO	
Mensuel	96,00
Trimestriel	280,00
Annuel	980,00
Abonnement parking SAINT-MARTIN	
Mensuel	
▶ 7X24 permanent	106,00
▶ Bureau Lundi -Samedi (8h-20h) : tarifs dégressif de 76€ le deuxième abonnement et 70€ dès le troisième abonnement	82,00
▶ Résident et professionnel - quartier prioritaire	60,00
Trimestriel	
▶ 7X24 permanent	297,00
▶ Bureau Lundi -Samedi (8h-20h) : tarifs dégressif de 215 € le deuxième abonnement et 200€ dès le troisième abonnement	236,00
▶ Résident et professionnel - quartier prioritaire	180,00
Annuel	
▶ 7X24 permanent	1 056,00
▶ Bureau Lundi -Samedi (8h-20h) : tarifs dégressif de 755€ le deuxième abonnement et 700€ dès le troisième abonnement	820,00
▶ Résident et professionnel - quartier prioritaire	700,00
Cartes professionnelles et touristes (Arago)	
3 jours	22,00
4 jours	29,00
5 jours	35,00
6 jours	42,00
7 jours	48,00
8 jours	55,00
9 jours	62,00
10 jours	68,00
11 jours	75,00
12 jours	81,00
13 jours	88,00
14 jours	95,00
1 mois	110,00

PARKINGS ARAGO et SAINT MARTIN

PRESTATIONS	2019
VELOSTATION	
Location de vélos*	
Demi-journée (4 heures)	1,50
Journée	3,00
Mois	15,00
Trimestre	30,00
CAUTION /Tarif dégressif appliqué en cas de non retour du vélo ou vol de vélos	500,00
Gardiennage de vélos (prix au trimestre)	20,00
* Demi-tarif pour les étudiants et les titulaires de cartes d'abonnement CTPM, location gratuite pour les usagers du parking Arago	

TICKETS PARKINGS

PRESTATION	2019
<p data-bbox="188 365 1174 465"><i>Vente de carnets de 50 tickets aux commerçants dans le cadre de la convention Ticket parking</i></p> <p data-bbox="140 510 1038 544">Prix d'un carnet de 50 tickets (chacun à valeur nominale de 1 €)</p>	<p data-bbox="1294 510 1353 544">21 €</p>